

L'agritourisme va pouvoir décoller



« Marguerite » se prépare à éclore dans le Jura et le Jura bernois. Le projet de développement régional de l'agritourisme a été accepté par l'Office fédéral de l'agriculture pour une durée de six ans, soit de 2016 à 2021. L'OFAG a signé récemment la convention qui garantit le subventionnement fédéral ainsi que celui des cantons du Jura et de Berne. En tout, près de sept millions de francs seront investis durant la période. La Confédération engagera un peu moins de deux millions, le canton du Jura un plus d'un million et le canton de Berne 435'000 francs.

Des atouts à mettre en valeur

Le concept est basé sur les atouts de la région : une nature riche et préservée, les produits du terroir et le cheval Franches-Montagnes. La mise en œuvre de diverses mesures concrètes peut ainsi démarrer. Un des objectifs vise à faire passer la proportion d'hébergement liée à l'agritourisme à 30 à 40% contre 15 à 20% aujourd'hui, selon les estimations. Le concept devra également réunir et fédérer l'ensemble des prestations qui tournent autour de ce secteur dans la région ainsi que des partenaires comme les offices du tourisme ou encore les parcs régionaux.

Des mesures collectives et individuelles

« Marguerite » comprend des mesures collectives qui touchent l'ensemble des 150 prestataires du domaine de l'agritourisme dans le Jura et le Jura bernois. Il s'agit notamment de la réalisation de 9 parcours équestre reliés entre eux sur 700 kilomètres. La responsable de « Marguerite », Micheline Aubry, considère, d'ailleurs, qu'il s'agit de « l'épine dorsale » du concept. Le projet de réseau équestre vise également à greffer diverses offres liées au cheval, à l'hébergement ou encore aux produits du terroir. Autres mesures collectives : la mise en œuvre d'un centre de services, l'amélioration de la qualité des prestations offertes ainsi que des actions de communication.

Le concept intègre également le développement de six projets individuels, deux dans le Jura bernois et quatre dans le canton du Jura. Tous concernent l'hébergement, les activités équestres ou encore les produits du terroir. Le futur Musée suisse de la distillation en fait partie. La structure devrait voir le jour début 2018 dans le domaine « Ô Vergers d'Ajoie » entre Porrentruy et Coeuve sous la forme d'un Centre d'interprétation agritouristique. La structure ne se contentera pas d'abriter la collection d'alambics historiques confiée par la Confédération au canton du Jura. Le propriétaire, Alain Perret, est arrivé à la fin de la phase de documentation. Le préconcept du futur musée a été établi. Il mettra davantage l'accent sur le développement du fruit plutôt que sur les alambics. Le visiteur sera projeté dans un espace qui comprendra « des odoramas, des tables multitouches ou encore des jeux », précise Alain Perret. Le public pourra vivre une expérience autour du fruit et du processus de distillation.

Les autres projets qui bénéficieront de la manne financière comprise dans le cadre de « Marguerite » concernent la fromagerie Sommer à Monible, la métairie du Bois-Raiguel à Cortébert, Tourisme Equestre à Courtedoux, le Gîte rural de Courcelon et Juravacances à Epauvillers. /comm + fco

Un nouvel envol avec le projet Marguerite

► **Le tourisme rural dans le Jura et le Jura bernois** devrait connaître un nouveau développement avec le projet Marguerite, lancé officiellement hier à la Fondation rurale interjurassienne à Courtemelon.

► **Cet ambitieux projet**, qui rassemble notamment six familles d'agriculteurs du Jura et du Jura bernois et qui implique le futur Musée suisse de la distillation de Porrentruy, va constituer un atout majeur de l'agritourisme dans la région.

C'est un important projet de développement régional (PDR) pour le Jura et le Jura bernois qui est entré officiellement hier dans sa phase de réalisation. Il va permettre à six familles d'agriculteurs d'investir, avec pour objectif de pérenniser leurs activités. Leurs projets individuels sont accompagnés de mesures collectives dans lesquels on trouvera de nouveaux atouts pour le tourisme jurassien. Et pas des moindres: la «colonne vertébrale» est constituée par un réseau de 9 parcours équestres d'environ 700 km qui seront reliés entre eux. Autre pièce de choix: la réalisation du «centre d'interprétation agritouristique Q Vergers d'Ajoie» qui vient se greffer sur le futur Musée suisse de la distillation.



Ils représentent six exploitations familiales dans un projet coordonné par la Fondation rurale interjurassienne. De gauche à droite: Ronald Sommer, Alain Perret, Marcel Bühler, Martial Lachat, Micheline Aubry (coordinatrice du projet), David Protti, Josué et Marianne Cuenin.

Entre la plaine et la montagne

Ce projet est porté par l'association Marguerite, dont le président est Pierre Schaller, également président du Conseil de fondation du Musée suisse de la distillation. Autour de lui, un membre de l'association Befu Tourisme rural, créée en 2010 pour promouvoir l'agritourisme, et six familles paysannes: celles de Marcel Bühler, Métairie du Bois-Raiguel, à Courtelary, Marianne et Josué Cuenin, à Epauvillers, Alain Perret, à Porrentruy, David Protti, à Courtedoux, Tèle et Martial Lachat, à Courcelon et Anna et Ronald Sommer, à Monible.

Leurs exploitations se situent pour certaines en plaine, pour d'autres en montagne (1267 m du côté du Chasseral). Toutes proposent leurs propres produits, qu'elles souhaitent mettre en valeur, et veulent développer l'accueil de touristes à la ferme, avec des chambres d'hôtes ou des appartements de vacances et des activités équestres.

Pas facile à réaliser

Les intervenants du jour ont insisté sur l'importance du projet, sa complexité de réalisation aussi. La mise en réseau des diverses activités proposées est une pierre de l'édifice, l'engagement personnel

aussi. Les soutiens financiers octroyés par la Confédération et les cantons sont importants: près de 2 millions pour la Confédération, plus d'un million pour le canton du Jura et plus de 400 000 fr. pour le canton de Berne, pour un investissement global de quelque 7 millions. Les mesures individuelles représentent 4,5 millions d'investissements, les mesures collectives 2,5 millions.

Contraintes importantes

Ces soutiens sont soumis à d'importantes contraintes, dont l'obligation de restituer les aides perçues en cas de

changement d'affectation des immeubles durant 25 ans, et la participation au projet durant minimum 15 ans. Voilà de

Tous les atouts de la région y sont

► **Ce projet s'inscrit autour des atouts de la région, le cheval franches-montagnes, la nature préservée et les produits du terroir**, explique Micheline Aubry, coordinatrice du projet. Trois atouts en totale conformité avec le développement cantonal et la stratégie des offices du tourisme. Le projet poursuit trois objectifs: enrichir l'offre touristique, augmenter le taux de fréquentation – estimé à 15-25% en l'absence de statistiques officielles, l'objectif étant d'atteindre 35 à 40% sur l'année – et développer l'offre collective. En font partie les parcours équestres, la mise en oeuvre d'un centre de services (pour la coordination des prestataires et des offres), l'amélioration de la qualité des prestations et des mesures de communication. GM

quoi inciter les participants à pérenniser leurs exploitations, ce qui est aussi le but.

Ces obligations sont habituelles dans le monde agricole, explique Jean-Paul Lachat, chef du Service de l'économie rurale du canton du Jura. Des contraintes sont aussi imposées par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), avec des «exigences parfois difficiles à lire et à interpréter», relève Pierre Schaller. «L'effort de coordination était considérable, il a été difficile d'estimer l'ampleur du projet», a relevé Christian Aebersold, représentant de l'Office de l'agriculture et de la nature du canton de Berne.

C'est ce qui explique que la genèse du projet a duré six ans. «Vu la complexité, j'ai le sentiment qu'on a été très efficace pour assembler le tout», commente Olivier Girardin, directeur de la Fondation rurale interjurassienne.

GEORGES MAILLARD